



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Formation postobligatoire

Inauguration de la nouvelle extension du Gymnase Auguste Piccard à Lausanne

Les conseillers d'État Anne-Catherine Lyon et Pascal Broulis ont inauguré ce jour la nouvelle extension du Gymnase Auguste Piccard. Les travaux, d'un montant de 3,95 millions de francs, ont porté sur la création de neuf salles de classe polyvalentes, la transformation de salles existantes et l'agrandissement de la cafétéria dans le bâtiment principal. La capacité d'accueil du gymnase est ainsi augmentée d'environ 140 places, passant à quelque 1040 élèves.

Plus de 11'500 élèves fréquentent actuellement les gymnases du canton, que ce soit en école de maturité, de culture générale ou de commerce. Les effectifs ont augmenté de plus de 30% entre 2000 et 2015, une croissance qui va se poursuivre selon les constats et les perspectives établis en 2013 dans le cadre du rapport du Conseil d'État sur la planification à long terme des établissements de l'enseignement postobligatoire.

L'extension du Gymnase Auguste Piccard s'inscrit pleinement dans le développement des locaux destinés à accueillir le nombre croissant de jeunes en formation dans le secteur secondaire supérieur. Ce développement comprend notamment l'ouverture progressive du Centre d'enseignement de l'ouest lausannois (CEOL), dès la rentrée 2016, ainsi que d'autres nouvelles constructions à l'horizon 2030.

L'extension du Gymnase Auguste Piccard est basée sur un système constructif léger (structure en bois) et modulaire offrant 885 m² de surface supplémentaire sur trois niveaux superposés. Cette construction de neuf salles de classe polyvalentes identiques vient compléter et densifier de manière rationnelle le site déjà constitué de plusieurs bâtiments d'époques et de dimensions différentes. L'objectif en matière de bilan énergétique pour cette extension est d'atteindre des performances équivalentes à Minergie P-Eco.

La construction de l'extension est complétée par la transformation, dans le bâtiment principal, de trois salles de classe polyvalentes en deux destinées aux cours de sciences et de musique. La surface de la cafétéria existante a également été

augmentée afin de répondre aux besoins induits par l'augmentation des effectifs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 novembre 2015

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'État, 021 316 30 01 ; DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'État en charge des constructions, 021 316 20 01